



VILLA MÉDICIS
ACADÉMIE DE FRANCE
À ROME

**LETTRE D'INVITATION A PARTICIPER A LA PROCEDURE
DE MISE EN CONCURRENCE POUR L'EXECUTION DE TRAVAUX DE REALISATION
ET DE POSE DE MOBILIER DANS LES ESPACES D'ACCUEIL
DU REZ-DE-CHAUSSEE DE LA VILLA MEDICIS**

Madame, Monsieur,

Vous êtes invités à participer à la procédure de mise en concurrence pour les **prestations de travaux de réalisation et de pose de mobilier dans les espaces d'accueil du rez-de-chaussée de la Villa Médicis, siège de l'Académie de France à Rome**, Viale della Trinità dei Monti 1, 00187 Rome.

Pour participer, le candidat doit demander auprès du Service des Travaux (cf. coordonnées page suivante) le dossier d'appel d'offres, en joignant les documents suivants, conditionnant l'autorisation à concourir :

- Certificat de la Chambre de Commerce,
- Certificat de régularité fiscale ;
- Déclaration sur l'honneur anti-mafia.

Le dossier à présenter, comprendra les documents suivants:

A- Documents contractuels remplis et dûment signés,

- Acte d'engagement,
- Cahier des charges administratif,
- Cahier des charges technique,
- DPGF -Métré,
- Documentations graphiques,
- Rapport sur l'insertion sociale.

B- Documents d'évaluation

- Présentation de l'entreprise, avec la liste des prestations similaires,
- Mémoire technique avec les propositions techniques que l'entreprise compte effectuer, dans le cadre de ses prestations,
- Rétroplanning détaillé des phases d'intervention,
- Liste des éventuels collaborateurs.

L'offre la plus avantageuse, sera évaluée et retenue sur la base des critères suivants:

- 10% pour l'appréciation des ressources techniques et humaines prévues pour le déroulement travaux, accompagnées de la désignation du personnel d'encadrement et du personnel d'exécution. La notation se fera sur la base de 10 points.
- 15% pour les prestations similaires. La notation se fera sur la base de 15 points.
- 30% pour la valeur technique de l'offre, appréciée sur la base d'un mémoire technique, de deux pages maximum, sur les modalités d'intervention. La notation se fera sur la base de 30 points.
- 45% pour la valeur économique. La notation se fera sur la base de 45 points.

Une attention particulière sera portée à la conformité des offres.

Le dossier devra parvenir sous pli cacheté avec la mention " mise aux normes des centrales thermiques", à l'adresse suivante: "*Académie de France à Rome, Viale Trinità dei Monti, 1, 00187, Rome (à l'attention du Secrétaire Général M. Stéphane Gaillard)*" avant le **11 septembre 2017**.

Les offres reçues au-delà de cette date se seront pas prises en considération.

La visite d'état des lieux, obligatoire, aura lieu le **7 août 2017** à **9h30**.

Pour toute information complémentaire nécessaire à établir sa proposition, le candidat pourra contacter Françoise Laurent, responsable du Service des Travaux de l'Académie de France à Rome.

ACADEMIE DE FRANCE A ROME

Service des Travaux

Françoise Laurent

francoise.laurent@villamedici.it - tel. 06 67 61 267.

Rome, le 21 juillet 2017